

Mise en ligne : 2 janvier 2019.
Dernière modification : 5 septembre 2021.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DE NAVIGATION À VAPEUR FRANCE-INDOCHINE (1917-1932)

filiale commune des Messageries maritimes
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Messageries-maritimes_1851-1977.pdf
et des Chargeurs réunis
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Chargeurs_reunis.pdf

Sté an., 30 oct. 1917

CONSTITUTION (Cote de la Bourse et de la banque, 18 décembre 1917)

Société de Navigation à Vapeur « France-Indo-Chine ». Capital 15 millions en 15.000 actions de 1.000 fr. Siège à Paris, 9, rue de Sèze. Conseil : MM. Roussel, Pérouse, Clermont, Simon, Breton, Philippar, Rouelle et Bridou. Statuts chez M^e Lardy (Paris). Extrait dans *Gazette du Palais* du 25 novembre 1917.

MESSAGERIES MARITIMES (*Le Journal des finances*, 26 mars 1920)

.....
Le rapport du conseil d'administration lu le 5 mars dernier est vague sur la nature et la forme des acquisitions qui ont entraîné le relèvement du tonnage. Il dit : « Si on ajoute au tonnage des navires livrés par l'Angleterre, à celui de ceux déjà acquis antérieurement, et de ceux qui correspondent à la participation des MESSAGERIES MARITIMES dans la [Société FRANCE-INDO-CHINE](#), on constate que depuis l'ouverture des hostilités, les moyens d'action de la compagnie en matière de transports commerciaux ont été augmentés de 77.578 tonnes, abstraction faite des paquebots. »

.....
L'augmentation de capital permettra en outre :

.....
2° La participation des MESSAGERIES MARITIMES à des affaires anciennes ou de nouvelles, françaises ou étrangères ([Société de navigation à vapeur France-Indo-Chine](#)) par exemple.

AEC 1922/747 — Société de navigation à vapeur France-Indochine, 9, rue de Sèze, PARIS (9^e) [= Messageries maritimes].

Capital. — Sté an., f. le 30 oct. 1917, 15 millions de fr. en 15.000 act. de 1.000 fr. lib. du quart.

Objet. — Transp. marit. (aucun service n'a pu encore être organisé, les navires de la société étant au service de l'État depuis la constitution de la société).

Conseil. — MM. Félix Roussel [[Messageries mmes](#)], présid. ; Denis Pérouse [[pdt Chargeurs réunis](#)], v.-présid. ; Hermann de Clermont [[Chargeurs réunis](#)], Stanislas

Simon [Bq Indoch./Messageries mmes], Gaston Breton [Chargeurs réunis], Georges Philippar [Messageries mmes], Lucien Bridou ¹ [Messageries mmes], Raymond Rouelle [ag. gén. Chargeurs réunis à Saïgon, maire de Saïgon (1925-1928)], admin.

COMPAGNIE DE CHARGEURS REUNIS
(*Les Annales coloniales*, 19 mai 1922)

.....
Le conseil rappelle que la société a pris des participations importantes dans des entreprises maritimes voisines, notamment dans la Compagnie de navigation Sud-Atlantique, dans la Compagnie France-Indochine, dans la Société des Armateurs français.

.....
COMPAGNIE DE CHARGEURS REUNIS
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1926)

Prorogation de société. — L'Assemblée générale extraordinaire, du 12 juin 1926, de la Société de navigation à vapeur France-Indochine a décidé la continuation de la société malgré la perte des trois quarts du capital de 15 millions de francs dont le quart seulement est versé.

L'oligarchie financière et industrielle en France
(*Les Documents politiques*, mars 1929)

CELIER, Alexandre (Comte)
Administrateur : Comptoir national d'escompte de Paris [CNEP], Banque de l'Algérie, Union pour le crédit à l'industrie nationale [Ucina], Union industrielle de crédit pour la reconstitution [UIC], l'Union des mines, Cokeries de la Seine, Compagnie franco-espagnole du chemin de fer de Tanger à Fez, [Chargeurs réunis](#), [Navigation à vapeur France-Indochine](#), Éclairage, chauffage et force motrice, Compagnie générale du Maroc.

Les difficultés de la Compagnie Transatlantique

Le point de vue des marins
(*Le Petit Marseillais*, 21 juin 1931)

Dans le *Journal de la Marine marchande* du 9 avril, on peut lire un article intitulé : « Un événement maritime considérable » :

.....

¹ Père d'Yvonne (ép. le général Georges Georges-Picot) et de la résistante Marie-Madeleine Fourcade.

« Les 80.000 tonneaux de l'armement Fabre viennent donc s'ajouter aux 367.574 tonneaux des Chargeurs Réunis et aux 30.000 tonneaux de la Sud-Atlantique, formant ainsi un premier bloc de 480.000 tonnes.

« Mais, à côté de cette masse, il y a encore le tonnage directement associé, comme celui de la Société de navigation à vapeur France-Indochine, qui possède 30.000 tonnes. Puis vient tout le tonnage ami.

.....

Chargeurs réunis
(*Le Journal des finances*, 30 décembre 1932)

.....
La liquidation de la Société [de navigation à vapeur] France-Indochine, opérée en mars 1932, a fait apparaître un solde débiteur important sur le chapitre « participations », qui a été entièrement amorti par les Chargeurs Réunis afin d'assainir définitivement la situation financière de la Compagnie.

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, janvier-février 1935)

La. cour d'appel de Hanoï annule un jugement de Tourane et condamne M. Hardouin de la Forge à payer 321 piastres à la société France-Indochine.

« FRANCE-INDOCHINE »
CHARGEURS REUNIS
(*Les Annales coloniales*, 17 janvier 1939)

Le conseil proposera à la prochaine assemblée la répartition d'un dividende de 25 francs. On sait que la dernière répartition remonte à l'exercice 1929-1930.
